

## Tableau n°57 des maladies professionnelles / Code de la sécurité sociale

Date de mise à jour : 26 Septembre 2022

### Notre analyse

Le **tableau n°57** concerne les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail. Ce **tableau de maladie professionnelle** fixe les conditions que le salarié doit remplir pour que sa **maladie** soit présumée d'**origine professionnelle**.

## Tableau n°57 des maladies professionnelles / Code de la sécurité sociale

Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Tableau de maladie professionnelle n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Maladie professionnelle : les démarches à effectuer

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Les maladies professionnelles - guide d'accès aux tableaux du régime général et du régime agricole de la Sécurité sociale

Cliquez ici pour accéder à cet outil